Conseil communal du vendredi 30 mai 2014.
Séance publique - Point 4– Modifications budgétaires 1/2014.
Intervention de F. Deliège - Groupe Renouveau

La modification budgétaire proposée par le Collège fait passer le budget du transfert des modules de Mortroux vers le fort d'Aubin de 15000,00 € à 69000,00 €.

Voulez vous bien nous expliquer ce qu'il est envisagé de faire avec les 54.000,00 € supplémentaires.